

## Procès-verbal de l'Assemblée des délégués Jeudi 10 décembre 2020 par voie circulaire

### Liste des délégués ayant répondu par voie circulaire à annexer.

En raison de la situation extraordinaire due à la pandémie du COVID-19, l'Assemblée des délégués a lieu par voie circulaire. Selon la convocation du 19 novembre 2020, les délégués ont été invités à poser leurs éventuelles questions auprès du secrétariat jusqu'au lundi 30 novembre 2020, avec un délai de réponse au vendredi 4 décembre 2020. Aucune question n'a été posée.

Les délégués ont été invités à voter sur quatre points par bulletin de vote (délai 7 décembre 2020) :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'Assemblée du 25 juin 2020
3. Budget 2021
4. Avenant au Mandat de prestations de la Fondation Equilibre et Nuithonie pour 2021

**20 personnes** sur les 28 délégués ont rendu réponse. 100% des objets soumis au vote ont été acceptés.

### 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des votants.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 25 juin 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée du 25 juin est approuvé à l'unanimité des votants.

### 3. Budget 2021

#### CHARGES

##### **Frais d'exploitation Fondation E-N**

Le montant du versement prévu pour la Fondation Equilibre et Nuithonie (FEN) pour 2021 diminue de Fr. 260'000.- pour se situer à Fr. 2'010'000.-. Cette diminution est due à 2 facteurs :

- La situation sanitaire liée à la pandémie a provoqué 2 fermetures du Casino, la 2<sup>ème</sup> étant intervenue le 29 octobre 2020 et devrait durer jusqu'au 30 novembre 2020, jusqu'à nouvel avis. Cette situation provoquera une baisse du chiffre d'affaires du Casino pour 2020, son apport étant estimé à Fr. 1'000'000.-. Pour 2021, Coriolis Infrastructures part sur cette même hypothèse : un apport de Fr. 1'000'000.- (voir rubrique Apport du Casino – 12.5 % PNJ). Cette hypothèse est prudente, mais si le Casino devait voir ses activités freinées en 2021, le PNJ pourrait être inférieur. Dans cette optique, Coriolis a prévu dans l'Avenant au Mandat de prestations de la FEN une réduction de la subvention au cas où l'apport du Casino serait inférieur à Fr. 1'000'000.-.
- Coriolis reprend en charge le paiement des primes ECAB et des taxes liées à l'eau des deux théâtres (voir rubrique Taxes et eau) pour un montant de Fr. 60'000.-. En 2020, ces factures ont été payées par la FEN, le montant de Fr. 60'000.- étant intégré dans le montant de la subvention reçue par la FEN.

La baisse réelle de la subvention à la FEN en 2021 est donc de Fr. 200'000.-.

#### **Autres participations investissements Infrastructures**

Malgré une situation financière incertaine avec le Casino, Coriolis Infrastructures souhaite avoir la possibilité de répondre à des besoins émanant d'autres acteurs culturels de la région pour un montant de Fr. 100'000.-. Comme en 2020, si en 2021, la situation économique n'est pas bonne, ce montant sera diminué voire non dépensé.

#### **Mandats administratifs et divers**

Cette rubrique diminue de Fr. 30'000.- pour se situer à Fr. 135'000.- pour être en adéquation avec les coûts réels.

#### **CULTURE2030 – politique culturelle**

Cette rubrique diminue de Fr. 10'000.- pour se situer à Fr. 15'000.-. Compte tenu de la situation sanitaire, le développement des mesures prévues dans CULTURE2030 s'avère difficile à réaliser à court terme.

#### **Taxes et eau**

Comme mentionné précédemment, Coriolis Infrastructures prend en charge directement le paiement des primes ECAB et les taxes liées à l'eau pour un montant de Fr. 60'000.-.

#### **Intérêts (sur l'emprunt de 5 mios)**

Le solde du prêt de Fr. 5'000'000.- (après remboursement) est de Fr. 500'000.- en 2021, le montant des intérêts s'élevant à Fr. 11'667.-.

### **RECETTES**

#### **Apport du Casino 12,5% du PNJ**

Comme mentionné précédemment, l'estimation faite en novembre 2020, pour l'apport du Casino en 2021, est de Fr. 1'000'000.-. L'évolution de la pandémie pourrait modifier ce montant.

#### **Participation des communes (30.-/hab et 2.50/hab)**

La population légale au 31.12.19, de 61'486 habitants, a légèrement diminué par rapport à 2018, qui était de 61'592 habitants (-106 habitants). Le montant de la participation des communes se répartit comme suit :

- Fr. 1'844'580.- pour le budget d'exploitation de Coriolis,
- Fr. 153'715.- pour le fonds de rénovation.

#### **Participation de communes tiers**

La participation de la commune d'Avry est de Fr. 10'000.-.

Le budget 2021 s'élève à Fr. 3'075'132.- et présente un déficit d'exploitation de Fr. 66'837.-.

Le budget 2021 approuvé à l'unanimité des votants.

### **4. Avenant au Mandat de prestations de la Fondation Equilibre et Nuithonie pour 2021**

L'Avenant au mandat de prestations de la Fondation Equilibre et Nuithonie pour 2021 est approuvé à l'unanimité des votants.

### **5. Divers**

Aucun divers n'a été formulé par les délégués votants.

**Pour le procès-verbal :**  
Juan Diaz